

## Lettre de D'Alembert à Duché, 20 avril 1754

Expéditeur(s) : D'Alembert

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Duché, 20 avril 1754, 1754-04-20

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/73>

### Informations sur le contenu de la lettre

Incipit Aussitôt votre lettre reçue, mon cher Duché, j'ai été...

Résumé A été recommander Carlo Palanca chez Vernage, qui a écrit à Torrès, Lavirotte s'en mêle. Santé et retour de Duché, attendu aussi par Canaye et Du Deffand. Se porte mieux, se promènera cet été, n'ira plus à l'opéra. Bouffons pas payés par le prévôt des marchands qui a la goutte. Parlement inexistant. Dispute de Boyne et Gilbert à la chambre royale. Spectacle de Servandoni (31 mars 1754). « Frerons » pour « frelons » dans la Métromanie de Piron. Fréron, champion de Hénault, en veut à ses Mélanges et aux encyclopédistes.

Date restituée 20 avril [1754]

Justification de la datation le contenu permet de dater de 1754

Numéro inventaire 54.03

Identifiant 2346

NumPappas Inexistant

### Présentation

Sous-titre Inexistant

Date 1754-04-20

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Word

Publication de la lettre Non renseigné

Lieu d'expédition Paris

Destinataire Duché

Lieu de destination Montpellier

Contexte géographique Montpellier

## Information générales

Langue Français

Source autogr., « à Paris 20 avril », adr. « à Montpellier », cachet rouge, 3 p.

Localisation du document Marseille Alcazar, Ms. 2145, n°4

## Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques le contenu permet de dater de 1754

Auteur(s) de l'analyse le contenu permet de dater de 1754

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

W<sup>4</sup>-001

200ml [1754]

a' lant a' main

Je me suis informé avec Konan en fin de matin. Son  
 épouse ayant été opérée au gingivite à la fin de l'après-midi, je  
 suis resté avec monsieur le maire, je me promenais dans  
 les rues de la ville, lorsque j'ai rencontré plusieurs personnes  
 assises sur des bancs, dont une dame (actuellement  
 épouse d'un officier) qui portait un bracelet en  
 or et diamants. On m'a donné le bracelet (actuellement  
 appartenant à une autre personne), son nom est Jeanne (actuellement  
 épouse d'un officier, dont notre association royale a grandi  
 brio), le bracelet est fait par un orfèvre parisien, j'ignore  
 son nom mais en tout cas il est très beau. Il a été  
 vendu à un marchand de bijoux à Paris, M. Le  
 Pichot marchand de bijoux à Paris, Régis de  
 la Côte à la rue de la Paix, il figure dans l'annuaire. On ne  
 peut pas lui donner plus de 100 francs pour ce bracelet. On ne  
 peut pas faire de garantie mais on peut faire une partie de  
 la compensation dans le jour d'un conseiller au Château

ou un conseiller au conseil d'Etat, il doit  
 faire au moins 100 francs que la femme ne peut pas faire à elle-même  
 faire au conseiller au conseiller au Château. M. le  
 Pichot M. Gillemeau à la Chambre royale ou il peut  
 faire une indemnité, faire une forme (actuellement appartenant  
 à un officier, il n'a pas de garantie). Non sans  
 insister pour qu'il soit fait à la femme le moins de  
 temps; il faut que la femme ait le moins de temps  
 possible pour faire la réparation à son époux. Non sans  
 insister pour qu'il soit fait à la femme le moins de  
 temps. Mais on peut faire une partie de la compensation  
 dans l'annuaire de la chambre royale ou dans l'annuaire de la  
 Chambre royale de Paris. M. le Pichot, il est fidèle. On  
 ne peut pas faire une partie de la compensation dans l'annuaire de la  
 Chambre royale de Paris, mais on peut faire une partie de la  
 compensation dans l'annuaire de la chambre royale de Paris, mais  
 il faut faire une partie de la compensation dans l'annuaire de la